

Présents : Chantal BEAUQUIN – Patrick ERRIEN – Pascale SIMON – Christian RODET – Riccardo POZZETTO – Patrick BABONNEAU – Christine RULLIE – Franck BAUDRILLER – Jean Paul BREMENT – Yves GARREAU – Mireille COURBOULAY – Jacques PHILIPPE – Lénaïc SORIN – Alain GUERESSE – Sébastien LHERMITE – Franck JOUNIER – Didier AUBERT – Véronique IGIELSKI – Jacques BALZAC – Sophie LAMBOUR – Dominique BOUDEAU – Pascal DUPE – Thierry GATEFAIT

Excusés : Toubia HADDAD - Dimitri BREHERET

1. ADOPTION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 04 JUIN 2016

Le PV du Comité Directeur du 4 Juin 2016 ne peut être adopté dans l'état.

Suite à une remarque de Jean Paul BREMENT, ce premier PV de la mandature ne doit pas être signé par le Président et le Secrétaire Général puisqu'ils ne sont pas encore nommés, mais par le Doyen et le plus jeune Membre du Comité Directeur élus lors de l'Assemblée Générale qui vient de se tenir.

La modification sera faite et le PV sera soumis à l'approbation lors du prochain Comité Directeur.

2. INTERVENTION DU PRESIDENT

- Jacques PHILIPPE souhaite la bienvenue aux nouveaux Membres qui intègrent notre Comité Directeur.
- Il précise que nous avons devant nous 4 années pour poursuivre et consolider le travail accompli au cours des précédentes mandatures.
- Suite à la décision prise lors du Comité Directeur qui s'est tenu le 25 Mars 2016, Yannick OLIVIER prendra ses fonctions de Directeur le 5 Septembre 2016. Il sera chargé de mettre en œuvre par délégation du Comité Directeur la politique fixée. Il assurera sous la responsabilité du Comité Directeur, la gestion du personnel et des finances, il assurera aussi le bon fonctionnement interne du Comité.
- Ces nouvelles dispositions sont une révolution culturelle dans notre fonctionnement, il sera sans doute nécessaire de procéder à certains ajustements en toute sérénité.

- 🍌 Le Président, Jacques PHILIPPE rappelle que les Membres du Comité Directeur sont des bénévoles élus pour défendre et promouvoir notre sport, ils ne sont pas là pour défendre leur Club mais pour traiter l'ensemble des Clubs de manière identique et équitable.
- 🍌 Un séminaire se déroulera en début de saison pour fixer les objectifs et les orientations politiques pour la mandature. La participation de tous les Membres du Comité Directeur est requise.

3. DESIGNATION ET APPROBATION DES MEMBRES DU BUREAU ET PRESIDENTS DE COMMISSION

Comme prévu dans nos statuts, nous devons mettre en place le Bureau et les Présidents des Commissions. Le Président, Jacques PHILIPPE fait les propositions suivantes qui seront soumises à débat si nécessaire et au vote du Comité Directeur. Il souligne que ces propositions ne sont pas révolutionnaires et qu'elles s'inscrivent dans la continuité de la précédente mandature.

COMMISSIONS :

- Sportive : Chantal BEAUQUIN
- Salles et Terrains : Riccardo POZZETTO
- Discipline : Jacques BALZAC
- Qualifications : Pascale SIMON
- Technique : Franck .BAUDRILLER - T.ouba HADDAD supervisant les sélections.
- CDO : Sébastien LHERMITE
- Formation : Yves GARREAU
- Finances : Jean Paul BREMENT
- Mini et Jeunes : Sophie LAMBOUR pour l'évènementiel et Christian RODET pour le Label 44, les OBE...
- Patrimoine : Dominique BOUDEAU
- Logistique Didier AUBERT
- Internet et nouvelles Technologies : Patrick BABONNEAU

- 🍌 La Commission communication disparaît, Yannick OLIVIER aura en charge ce domaine.
- 🍌 La cellule « Aide, Ecoute et Centre de Ressources » est confiée à Thierry GATEFAIT, Jean-Paul BREMENT et Yves GARREAU.
- 🍌 Jacques PHILIPPE souhaite que tous les Membres du Comité Directeur participent aux travaux d'une Commission. Il propose à Alain GUERESSE d'intégrer la Commission Mini/ Jeunes et la cellule « Aide et Ecoute et Centre de ressources », à Pascal DUPE, la Commission Qualifications et/ou la CDO. Lénaïc SORIN est membre de la Commission Sportive en charge des Coupes de Loire Atlantique.
- 🍌 Riccardo POZZETO souhaite, en plus de la Présidence de la Commission Salles et Terrains, intégrer la Commission de Discipline qui enregistrera aussi, probablement la venue de Michelle TERRIENNE. Jacques BALZAC est tout à fait favorable à la venue d'un arbitre dans sa Commission.

- Jacques PHILIPPE demande si les Membres du Comité Directeur acceptent ses propositions.
- Pour le Bureau qui doit se composer de 12 Membres, Jacques PHILIPPE propose :
 - Jacques PHILIPPE - Président
 - Franck JOUNIER - Premier Vice-Président et Trésorier
 - Dimitri BREHERET - Deuxième Vice-Président
 - Chantal BEAUQUIN- Troisième Vice-Présidente et Présidente de la Commission Sportive.
 - Dominique BOUDEAU - Quatrième Vice-Président.
 - Patrick ERRIEN - Secrétaire Général.
 - Jacques BALZAC- Président de la Commission de Discipline.
 - Sébastien LHERMITE - Président de la CDO.
 - Didier AUBERT- Président de la Commission Logistique.
 - Pascale SIMON- Présidente de la Commission Qualifications.
 - Franck BAUDRILLER - Président de la Commission Technique
 - Sophie LAMBOUR, Présidente de la Commission Mini/jeunes
- Jacques PHILIPPE précise que le Bureau est ouvert et que des invitations pourront être faites en fonction des sujets abordés.
- La fonction de Chargé d’instruction sera assurée, comme la saison dernière, par Christian RODET.
- Jacques PHILIPPE invite les Membres du Comité Directeur à relire les textes régissant leur fonction pour ne pas s’exposer à des remises en cause des décisions qu’ils pourraient être amenés à prendre.
- Jacques PHILIPPE précise aux Présidents de Commission que celles-ci sont ouvertes aux bénévoles non élus. Ces bénévoles doivent être impérativement licenciés et leur entrée dans une Commission doit être validée par l’instance. Comme la saison dernière la composition des Commissions sera validée lors de notre prochain Comité Directeur.
- Mireille COURBOULAY propose de faire en début de saison, une rencontre conviviale de tous les Membres des différentes Commissions afin de faire connaissance.
- Jacques PHILIPPE évoque la liste des travaux à initier ou à poursuivre lors de la présente mandature :
 - Aide aux Clubs dans leur professionnalisation,
 - Mise en place de l’E. Marque,
 - Mise en place des sections sportives scolaires,
 - relations avec les Clubs professionnels,
 - réforme du championnat masculin pour la saison 2017/2018,
 - passage aux 4 x 10 en seniors....

- Jacques PHILIPPE demande à Patrick ERRIEN, Secrétaire Général, de veiller à la bonne coordination des différentes Commissions dans le but d'assurer des actions efficaces et coordonnées.
- Jacques PHILIPPE demande s'il y a des remarques sur ce qui vient d'être évoqué, aucune remarque n'est faite.
- En ce qui concerne le poste de Directeur qui sera mis en place début Septembre, Jacques PHILIPPE précise qu'il est important que le Comité Directeur lui signe une délégation de pouvoirs destinée à figer l'étendue des prérogatives liées au poste.
- Thierry GATEFAIT pense qu'il ne faudra pas lui confier tout le travail, les Commissions devront assurer le leur.

4. ROLE DE L'ETD

- Plusieurs Groupements Sportifs nous ont interpellés au sujet du comportement de certains Techniciens membres de l'ETD utilisés dans le cadre de la convention Comité/ Clubs Employeurs, qui se permettaient au cours de leurs interventions de faire du débauchage de joueurs ou de Techniciens en faveur de leur Club. Un Technicien de l'ETD est allé jusqu'à demander, soi-disant dans le cadre de leur formation, à des stagiaires de venir encadrer un stage organisé dans son Club.
- Dans les derniers 15 jours, 5 Clubs nous ont alertés sur ce type de pratique.
- Le Comité a en sa possession des courriers adressés directement aux intéressés, sans passer par le Président du Club du joueur sollicité, rédigés par des Techniciens et même par un Vice-Président de Club pratiquant, avec insistance, sans le moindre complexe son entreprise de recrutement.
- Christian RODET pense qu'on ne peut pas empêcher les Clubs de faire de telles démarches, mais qu'une prise de contact entre Dirigeants serait plus cavalière. Par contre cette démarche est inadmissible quand elle est initiée par un membre de l'ETD employé par le Comité.
- Franck BAUDRILLER indique que ces principes seront rappelés lors de la réunion Clubs Employeurs. La convention devra être amendée dans ce sens.
- Le Comité fera passer le message dans ce sens, auprès des Dirigeants et des Membres de l'ETD.
- A l'avenir si de telles pratiques de la part d'un membre de l'ETD étaient avérées celui serait automatiquement exclu du groupe.

5. AMENAGEMENT DU NOUVEAU HANGAR

- En collaboration avec les CTF, Didier AUBERT proposera des devis pour un aménagement rationnel du nouveau hangar de stockage.

6. THE BRIDGE

- Ce point sera développé par Yannick OLIVIER car ce projet a été initié au cours de la précédente mandature. Cette opération est gérée par l'Association « Le Grand Large » dans le cadre du centenaire du débarquement des Américains à SAINT NAZAIRE en 1917. Ce projet a été présenté à NANTES METROPOLE qui s'est montré très intéressée.
- Au programme de cet évènement sont prévues des animations autour de la Voile, du Jazz et du Basket avec en prime la présence du QUEEN MARY II.
- Dans ce cadre nous aurons l'honneur d'organiser, du 17 au 21 Juin 2017, le Championnat du Monde de Basket 3X3 sur le site des machines de l'île. Yannick OLIVIER rappelle que jusqu'alors aucun Championnat du Monde Senior de Basket Ball n'a été organisé en France.
- Ce championnat sera géré par la FIBA et la FFBB, cette dernière a chargé la Société GM SPORTS PLUS CONSEIL d'organiser l'évènement.
- Le Comité aura en charge la gestion des Bénévoles.
- Il y aura 2 terrains d'échauffement et des terrains d'initiation.
- Nous avons rencontré Jean Luc CHESNEAU, membre de l'Association Grand Large, en charge de la partie pédagogique car il y aura des animations qui seront proposées aux scolaires, aux collégiens et aux lycéens.
- Le Comité va mettre en place des tournois 3X3, catégorie U20, qui toucheront les publics des quartiers, du monde rural, des Groupements sportifs, du monde scolaire. A ce sujet Jean Luc CHESNEAU contactera l'UGSEL et l'UNSS.
- Le Comité organisera sur 6 secteurs, des tournois 3X3 pendant les vacances scolaires ou sur des week-ends de rencontres reportées. Les phases finales seront organisées en parallèle du Championnat du Monde. Il en sera de même pour les autres publics concernés.
- Pendant les 4 jours durant lesquels se déroulera le Championnat du Monde, des animations tous publics seront organisées par le Comité qui s'appuiera sur l'ETD.
- The Bridge se déplaçant du 21 au 27 Juin sur SAINT NAZAIRE, Jacques PHILIPPE et Yannick OLIVIER ont proposé à la Mairie de déplacer les animations sur SAINT NAZAIRE en s'appuyant sur les Clubs de la Ville.
- Pour le Comité c'est une superbe opportunité dans le cadre du développement du Basket 3X3.
- Une conférence de presse, en présence de la FIBA, de la FFBB, du Ministre des Sports et des Elus de Nantes Métropole, aura lieu demain à la Trocardière pour présenter l'évènement. Jacques PHILIPPE et Yannick OLIVIER y participeront.

7. RETOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB D'HERIC

- Nous avons été interpellés lors de notre Assemblée Générale, par la Présidente du Club d'HERIC, qui rencontrait de gros problèmes de gouvernance puisqu'une grande partie du Bureau démissionnait. Compte tenu de la situation, Yannick OLIVIER et Patrick ERRIEN se sont proposés pour assister à son Assemblée Générale, ce qu'elle a volontiers accepté. Avant cette Assemblée nous avons examiné la situation avec la Présidente et un représentant de la Municipalité d'HERIC.
- Le problème est la création de la CTC avec Nort sur Erdre et Saffré qui rend caduques les ententes avec le Groupement sportif de Grandchamp des Fontaines.
- Les contestataires ont souligné le manque d'informations lors du projet de création de la CTC.
- Yannick OLIVIER a indiqué qu'à l'avenir une dérogation pourrait être accordée par le Comité Départemental pour faire une CTC à 4 Clubs incluant alors Grandchamp des Fontaines. Le Comité n'ayant aucun intérêt à voir disparaître le Club de Grandchamp.
- Dans le cadre de la création de la CTC, Pascale SIMON a rencontré plusieurs fois aux mois de Mars et Avril les dirigeants d'HERIC qui avaient des projets qui allaient dans le bon sens, en particulier vers les équipes « jeunes ».
- Alain GUERESSE informe le Comité que les dirigeants des Clubs d'HERIC et de NORT SUR ERDRE s'étaient rencontrés au mois de Février pour étudier les possibilités de création d'une CTC. Les Dirigeants d'HERIC étaient décidés à pérenniser et développer le basket à HERIC. La création d'une CTC était indispensable car le Club se demandait comment il pourrait repartir la saison prochaine.
- En conclusion, Yannick OLIVIER a proposé aux nouveaux Dirigeants du Club d'HERIC d'adresser au Comité un courrier dans lequel ils formaliseraient leurs demandes en particulier de conserver les ententes avec GRANDCHAMP malgré la création de la CTC avec NORT et SAFFRE. Ces demandes seront étudiées lors du Comité Directeur qui se tiendra le 18 Juin.
- Patrick ERRIEN fait lecture du courrier de Monsieur FRANCOIS, nouveau Président du Club d'HERIC ainsi que d'un courrier de Mme LE BASTARD, Présidente de GRANDCHAMP appuyant la démarche de Monsieur FRANCOIS.
- Après discussion et appréciation des arguments avancés dans les deux courriers, Jacques PHILIPPE propose de passer à un vote pour répondre à la question « Etes- vous pour une application stricte du règlement fédéral à savoir pas de possibilité d'entente hors CTC ».

Le Comité Directeur se prononce pour l'application du règlement Fédéral. (13 Voix pour et 10 abstentions)

Une réponse écrite au Groupement sportif d'HERIC sera faite dans les meilleurs délais.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 21H00.

Le Président du Comité
Jacques Philippe

La Secrétaire Général
Patrick ERRIEN